Image not found or type unknown

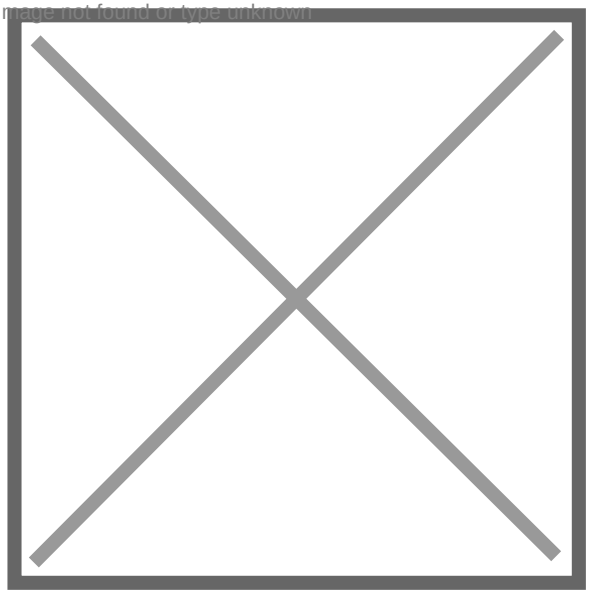

Famille recomposée et succession

Par **fanbarth**, le **02/06/2012** à **02:51**

Bonjour,

Voila, mon conjoint et moi allant procchainement nous marié.
Lui à 2 enfants d'un précédent concubinage et nous avons 2 enfants en commun.
J'aimerais savoir, comment sa se passe si l'un ou l'autre venait à décédé.
Sachant que nous pocédent tout 2 chacun une maison "donc tout 2 avant mariage".
Mes parents souhaite également me faire une donation comme héritage, si sela se fait après mariage mes beaux-enfants pourront t'il prétendre à celle-ci ?
Meci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés